



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON

DATE : 25 avril 2016

HEURE: 19h30

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères Veerle Beljaars et Nathalie Bédard et messieurs les conseillers Serge Poirier, Kenneth Hill, Winston Bresee et John Hawley.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Louis Dandenault.

Me Jean-François D'Amour, directeur général et greffier, et Mme Julie Lamarche, greffière adjointe, sont présents à la séance.

Il y avait 9 personnes dans l'assistance.

2016-04-217

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Nathalie Bédard
Appuyé par John Hawley
IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2016-04-218

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de Veerle Beljaars
Appuyé par Winston Bresee
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant, le point affaires nouvelles demeurant ouvert :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Questions**
- 5. ADMINISTRATION**
- 6. RÉGLEMENTS**
 - 6.1 Adoption du règlement numéro 271 intitulé « Règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parc et d'espaces verts ainsi que de démolition, de construction et de mise aux normes de bâtiments municipaux et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 080 545 \$ »
- 7. TRÉSORERIE**
- 8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
- 9. TRAVAUX PUBLICS**
- 10. DIRECTION GÉNÉRALE**
- 11. GREFFE**
- 12. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 13. CULTURE**
- 14. SÉCURITÉ INCENDIE**
- 15. AFFAIRES NOUVELLES**
- 16. CORRESPONDANCE / DÉPÔT**
- 17. Levée de la séance**

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens questionnent les membres du conseil.

2016-04-219

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 271 INTITULÉ « RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARC ET D'ESPACES VERTS AINSI QUE DE DÉMOLITION, DE CONSTRUCTION ET DE MISE AUX NORMES DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 080 545 \$ »

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné, sous la résolution numéro 2016-04-212, à la séance extraordinaire du conseil du 15 avril 2016;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil municipal au plus tard 2 jours juridiques avant la présente séance; que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier mentionne que ce règlement a pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parc et d'espaces verts ainsi que de démolition, de construction et de mise aux normes de bâtiments municipaux et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 080 545 \$;

Sur la proposition de Veerle Beljaars

Appuyé par Kenneth Hill

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le règlement numéro 271 intitulé « Règlement ayant pour objet de décréter des travaux d'aménagement de parc et d'espaces verts ainsi que de démolition, de construction et de mise aux normes de bâtiments municipaux et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 080 545 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

2016-04-220

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Nathalie Bédard
Appuyé par Kenneth Hill
IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 19h59.

Adoptée à l'unanimité

Louis Dandenault
Maire

Me Jean-François D'Amour, OMA
Directeur général et greffier

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.